

# Question Orale

## Aménagement floral à Vermes

Notre collègue conseiller général, Maël Ruffieux, a fait plusieurs interventions pour demander un aménagement décoratif lors de la rénovation du pont à Vermes. Il a obtenu des réponses négatives de la part du conseil communal, alors que le montant d'investissement était très faible.

Un an plus tard, je constate qu'à Vicques des aménagements floraux viennent d'être réalisés devant le centre communal et la halle de gym. Je me réjouis de voir ces espaces fleurir et j'en profite pour féliciter la créativité de notre voyer communal.

Mais il y a une injustice envers notre élu qui demandait cette même démarche à Vermes, et qui a obtenu un refus. Forcément cela crée un problème d'équité entre les villages et ce n'est pas acceptable.

Ma question :

Le conseil communal a-t-il prévu également des aménagements floraux à Vermes, ainsi que dans les autres villages de notre commune ?

Vicques, le 17 mars 2025

Martin Clerc

Val Terbi ensemble